



Route de la
Durance
04100
MANOSQUE

N° 24
2e trimestre 2008

La lettre du CERPAM

Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée

Avec le soutien financier du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Etat

SOMMAIRE

- Régions méditerranéennes : Le CERPAM relance de l'UCP « Pastoralisme méditerranéen »
- Régions méditerranéennes : sylvopastoralisme
- Régions méditerranéennes « Réseau Caprin Pastoral Méditerranéen »
- Régions méditerranéennes « Prédation 2 »: des méthodes et des outils
- Régions méditerranéennes : Guide de conception et d'entretien d'une coupure de combustible par le pastoralisme
- Régional : Rénovation du BPA « Berger salarié transhumant »
- Alpes de Haute Provence et Hautes Alpes – Les groupements pastoraux en formation comptabilité
- Alpes-Maritimes : Natura 2000 et pastoralisme
- Var : de nouvelles Mesures Agri Environnementales pour la DFCI
- Problèmes de réception de cette lettre ?

Régions méditerranéennes : Le CERPAM relance de l'UCP « Pastoralisme méditerranéen »

Cela fait cinq ans que le CERPAM s'est associé à son homologue de Languedoc-Roussillon, le SUAMME ainsi qu'à l'Institut de l'Élevage pour fonder une l'Unité Commune de Programme « Pastoralisme méditerranéen », cadre commun pour les actions d'acquisition de références et d'expérimentation intéressant les systèmes d'élevage pastoraux méditerranéens. Cette première phase a vu l'aboutissement d'un premier ensemble d'actions avec notamment plusieurs publications et deux séminaires de restitution, l'un en juin 2006 à Aix-en-Provence sur la prédation, et l'autre en septembre 2007 à Nîmes-Rodilhan sur la gestion des parcours embroussaillés. Le temps est venu d'une relance et d'un approfondissement de cette coopération. Une série de rencontres a permis d'identifier les

thèmes importants pour le pastoralisme dans nos régions sèches, ainsi que de réfléchir au nécessaire partenariat avec les organismes de recherche et en premier lieu l'INRA.

Le CERPAM s'est ainsi fixé deux priorités pour l'avenir : l'adaptation des systèmes pastoraux méditerranéens aux aléas climatiques, préparant ainsi la question inévitable du réchauffement climatique, et l'intégration des questions environnementales aux pratiques pastorales. A travers divers programmes, ces deux enjeux doivent ainsi nous permettre de rénover nos pratiques d'expertise pastorale, nos jeux de références d'utilisation et d'aménagement des milieux pastoraux, enfin notre analyse de la capacité d'adaptation des systèmes pastoraux aux mutations de leur environnement. Quatre des cinq programmes auxquels participe le CERPAM sont ainsi présentés ci-dessous (le dernier, consacré aux questions climatiques, le sera dans notre prochaine parution). Si l'UCP constitue le cadre privilégié de leur réalisation,

n'oublions pas les multiples partenariats qui concourent à ces actions, et notamment le Réseau Coupures de Combustibles et le projet européen PASTOMED.

Pour plus de renseignements :
cerpam.manosque@wanadoo.fr

Régions méditerranéennes : sylvopastoralisme

Dans le cadre des actions menées par le CERPAM en matière d'expérimentation et de références, le sylvopastoralisme tient une place importante. D'un côté en effet il permet la mobilisation d'espaces boisés pour les troupeaux, et de l'autre il tend à renforcer un certain nombre d'objectifs de valorisation de la forêt, en terme de production ou « d'externalité positive » (réduction du risque d'incendie, paysage et randonnée). Ce mode de gestion de l'espace englobe donc un vaste champ de paramètres techniques relevant à la fois de la sylviculture, du pastoralisme, de la zootechnie et jusqu'aux filières économiques concernées. Pour mener à bien ce programme, les structures pastorales regroupées au sein de l'UCP se sont associées aux organismes forestiers, ONF, CRPF dans le cadre d'un projet CASDAR copiloté par l'Institut de l'Élevage et l'Institut pour le Développement Forestier. Ce projet concerne les quatre régions du large périmètre méditerranéen, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Midi Pyrénées et Rhône-Alpes.

Dans ce cadre, le CERPAM anime un volet d'inventaire et de bilan des opérations sylvopastorales menées depuis plus de 20 ans avec des éleveurs, des Communes, des propriétaires forestiers privés. Plus de 50 sites ont ainsi été inventoriés. Des enquêtes plus approfondies ont démarré sur une quinzaine de sites très divers. Elles doivent permettre de travailler sur l'articulation des deux projets de gestion (sylvicole et pastorale) à l'échelle du lieu où ils se croisent, c'est-à-dire l'unité de gestion « sylvopastorale ». Il s'agit de repérer les motivations initiales des deux acteurs, de mesurer l'adaptation réciproque des modes de gestion, enfin d'en tirer le niveau de satisfaction des acteurs locaux (gestionnaire forestier, éleveurs, élus et/ou propriétaires etc...) impliqués dans ces opérations.

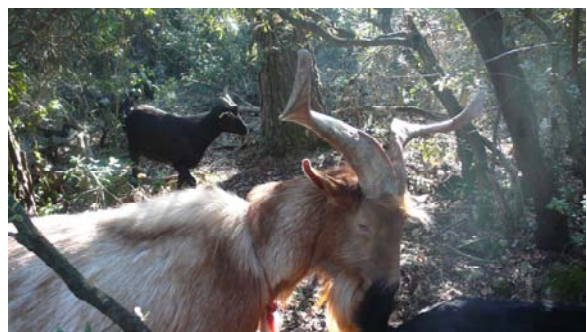
Sans attendre tous les résultats de ce bilan, le CERPAM participe à deux opérations-tests dans la Montagne de Lure et la Vallée de l'Ubaye avec ses partenaires. Mobilisation d'espaces

boisés pour des troupeaux ovins et bovins en été comme en hiver, bois-énergie, régénération des peuplements forestiers figurent parmi les objectifs prioritaires de ces expérimentations.

Pour plus de renseignements :
cerpam.manosque@wanadoo.fr

Régions méditerranéennes « Réseau Caprin Pastoral Méditerranéen »

Depuis le début de l'année 2008 se met en place un réseau de fermes de références caprines pastorales méditerranéennes. Ce réseau, monté dans le cadre de l'UCP élargi à de nouveaux partenaires, mobilisera à terme une vingtaine d'exploitations en Provence-Alpes-Côte d'Azur (CERPAM), Languedoc-Roussillon (SUAMME), Corse (Chambre Régionale d'Agriculture) ainsi que dans la Drôme (ADEM). En effet, dans toutes ces régions, il existe de nombreux élevages caprins qui emmènent leurs chèvres au pâturage dans le maquis, la garrigue ou la lande, tout en recherchant un bon niveau de production laitière. Pour ces éleveurs, le parcours est vu comme un atout permettant d'assurer la typicité de la race caprine et du produit, de réduire les frais de complémentation, d'assurer une sécurité alimentaire pour les saisons difficiles, enfin de faciliter l'installation de nouvelles exploitations. Mais les questions sont nombreuses : modes de gestion pastorale adaptés, maîtrise du foncier, équipements pastoraux nécessaires, maîtrise et renouvellement de la ressource ligneuse.



De nombreuses références ont déjà été acquises, notamment avec l'INRA et l'Institut de l'Élevage associés à ce programme, concernant la pertinence du modèle technico-économique de l'élevage caprin pastoral. Mais les questions sur les itinéraires techniques permettant une bonne valorisation du parcours avec une complémentation associée restent encore largement ouvertes. Le programme se donne comme objectif de bâtir de telles références, ainsi que de repérer les savoir-faire en cours

chez les éleveurs caprins pastoraux. La première campagne d'acquisition des données débute au printemps 2008 sur les fermes de référence. Elle consiste à réaliser des diagnostics pastoraux sur les territoires pâturés, à suivre les campagnes de complémentation et de lactation, enfin à enregistrer les pratiques de garde chez certains éleveurs.

Pour plus de renseignements :
cerpam.manosque@wanadoo.fr

Régions méditerranéennes « Prédation 2 » : des méthodes et des outils

Les 15 et 16 juin 2006 se déroulait à Aix en Provence le séminaire « Loup – Elevage, s'ouvrir à la complexité », faisant le point sur quatre années d'acquisition de références menées par l'Unité Commune de Programme « Pastoralisme méditerranéen » (CERPAM, SUAMME, Institut de l'Elevage) et ses partenaires, sur les systèmes d'élevage en montagnes méditerranéennes confrontés à la prédation, suivi de la publication des Actes des rencontres en mars 2007. Sur la base des conclusions dégagées et afin de proposer des méthodes et des outils opérationnels pour accompagner les éleveurs confrontés au loup, un groupe de travail s'est constitué dans le cadre de l'UCP élargi à des partenaires comme l'ADEM (Drôme) et la DDAF des Alpes-de-Haute-Provence.

Ce nouveau programme, intitulé « Prédation 2 » se donne comme objectifs la production de différents documents techniques, l'expérimentation d'équipements novateurs, enfin l'accompagnement méthodologique de diverses études sur l'adaptation de l'élevage pastoral en présence de loups :

- Rédaction d'une brochure méthodologique sur la réalisation du « Diagnostic Pastoral Vulnérabilité ».
- Production de fiches conseils sur la mise en œuvre de différents outils de protection des troupeaux (parcs de nuit, chiens de protection, effaroucheurs...)
- Expérimentation sur sites chez des éleveurs de parcs de fin d'après-midi assurant une fonction de protection des troupeaux et une fonction de pâturage de fin de journée et de nuit.
- Etudes d'évaluation sur la vulnérabilité des troupeaux à la prédation et la capacité d'adaptation des exploitations face au risque d'arrivée du loup sur de nouveaux territoires dans diverses régions.

Pour plus de renseignements :
cerpam.manosque@wanadoo.fr

Régions méditerranéennes : Guide de conception et d'entretien d'une coupure de combustible par le pastoralisme

Le réseau Coupure de Combustible continue ses travaux sur la contribution de l'élevage à l'entretien des coupures de combustible. Un nouveau Groupe de Travail s'est réuni pour élaborer la base du « **Guide de conception et d'entretien d'une coupure de combustible par le pastoralisme** ». L'ouvrage ciblera les techniciens et gestionnaires des coupures de combustible. Sur cette base technique, une brochure sera réalisée pour sensibiliser les élus et les gestionnaires territoriaux à la pérennisation de leurs aménagements contre l'incendie.



Le guide a pour objectif de présenter :

- d'une part les résultats que peuvent attendre les gestionnaires DFCI de la contribution de l'élevage à la prévention des incendies (importance des sites opérationnels en Provence Alpes Côte d'Azur et Languedoc Roussillon, intérêt pour le gestionnaire, intérêt pour l'éleveur), au travers notamment d'exemples représentatifs des différents systèmes d'élevage impliqués,
- d'autre part, un guide méthodologique pour réussir un projet sylvopastoral à objectif DFCI (type d'élevage, mode de gestion, équipements, interaction avec les autres usagers, moyens financiers, surcoûts, mode de financement, cadre contractuel, accompagnement et évolution des projets).

La publication du document est prévue pour l'été 2009.

Pour plus de renseignements :
cerpam.manosque@wanadoo.fr

Régional : Rénovation du BPA « Berger salarié transhumant »

En octobre 1999 s'ouvrait la première session de la formation au Brevet Professionnel Agricole « Berger salarié transhumant » au CFPPA du Merle, qui relève de SupAgro Montpellier. Elle résultait d'une étape préparatoire de profonde redéfinition des objectifs, des contenus et de l'organisation de cette formation, dans laquelle le CERPAM a joué un rôle moteur en partenariat avec les formateurs du Merle. Avec le soutien financier du Conseil Régional PACA, et au rythme d'une session par an, 132 stagiaires ont depuis suivi ce BPA. 90 % d'entre eux ont trouvé une insertion professionnelle dès l'issue de leur formation. Ce taux d'insertion se maintient à 76 % en considérant à la date présente l'ensemble des 9 promotions qui se sont succédées. 79 de ces anciens stagiaires exercent le métier de berger, avec au moins un contrat saisonnier annuel ; de plus, 9 ont effectué une installation en élevage ou sont en cours d'installation. Témoignage de ce succès, le nombre des candidatures à la formation a augmenté de 46 % depuis 1999.

Ce bilan a été rappelé en introduction de la séance de travail du comité de pilotage réuni le 6 mars 2008 au Merle pour procéder à l'examen et à l'adaptation du nouveau cadre de rénovation des BPA mis en place par le Ministère de l'Agriculture. Compte tenu des résultats très positifs enregistrés, les modifications apportées par le comité de pilotage sont essentiellement de forme, pour mise en conformité avec les directives du Ministère. Sur ces bases, le CFPPA du Merle renouvelle donc sa demande d'habilitation de la formation.

Pour plus de renseignements :
cerpam.manosque@wanadoo.fr

Alpes de Haute Provence et Hautes Alpes – Les groupements pastoraux en formation comptabilité

Le 7 et le 9 janvier, les groupements pastoraux des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes étaient invités par leur fédération respective, ESTIVALP et ALPAGE, à participer à

une journée de formation sur la comptabilité de leur groupement. Une trentaine de groupements des deux départements ont répondu présents à ces invitations. Ces journées étaient animées par Laurent Rovera du CACER (Centre Alpin de Comptabilité et d'Economie Rurale) avec l'appui de Hermann Dodier et Thierry Niez. La formation était très pratique. Elle se basait sur une étude de cas concret à partir des pièces comptables d'un groupement. Un des objectifs de la journée était que les participants soient capables de réaliser un compte de résultat à partir des documents recettes et dépenses d'un groupement, l'objectif final étant que les participants puissent, en fin de journée, commencer les enregistrements de leur propre comptabilité. La première mise en situation, avec tri et enregistrement des pièces comptables, a soulevé des questions directes sur l'affectation de ces documents (recettes ou dépenses) et indirectes sur la fiscalité des groupements ou bien encore sur la tenue des Assemblées générale ou sur le contenu des factures. M. Rovera a donné toutes les réponses à un public très motivé. En fin de journée, faute de temps, les enregistrements des comptabilités n'ont pu être réalisés. Aussi a-t-il été convenu de refaire des journées de formation sur ce thème.

Pour tous renseignements : cerpam04a@free.fr
ou cerpam0405@free.fr

Alpes-Maritimes : Natura 2000 et pastoralisme

En 2007, le projet agro-environnemental territorialisé du site du Mercantour avait été validé et quatre contrats montés pour des groupements pastoraux ou des éleveurs individuels. En 2008, le projet agro-environnemental territorialisé du site des Préalpes de Grasse, rédigé par l'ONF, avec l'appui du CERPAM, a lui aussi été approuvé. Le CERPAM intervient auprès des éleveurs pour rédiger les plans globaux de gestion des unités pastorales concernées, en concertation avec l'ONF. Les engagements des éleveurs sont liés aux enjeux environnementaux spécifiques des unités pastorales. Ainsi, ces plans de gestion comportent des dispositions très diversifiées, telles que :

- ✓ diminution du chargement global de l'alpage,
- ✓ report de pâturage pour éviter l'utilisation précoce des pelouses des plateaux calcaires utilisés comme estive locale ;
- ✓ interdiction temporaire en mai de faire chômeur ou coucher le troupeau sur certains

- secteurs pour ne pas perturber la Vipère d'Orsini pendant l'accouplement,
- ✓ mise en place de points d'abreuvement par les éleveurs pour limiter les drailles de passage ou mieux gérer une végétation grossière,
- ✓ limitation des intrants sur prairie naturelle et mise en place de pratiques de fauche limitant les dégâts sur la petite faune sauvage,
- ✓ pression de pâturage importante sur les zones débroussaillées dans le cadre de Natura 2000, notamment les 2 années suivant les travaux, etc.
- ✓



Ces MAE ne sont donc pas une simple « formalité » mais la base d'un réel partenariat fructueux et durable entre éleveurs et gestionnaires environnementaux qu'il est important de créer ou maintenir. Suite aux décisions de la Commission Régionale Agri-Environnement (CRAE) du 11 février dernier, moins de 10 dossiers seront réalisables sur ces deux sites en 2008 en raison des contraintes imposées par les moyens financiers disponibles.

Pour tous renseignements : cerpam06@free.fr

Var : de nouvelles Mesures Agri Environnementales pour la DFCI

Après les générations précédentes de dispositifs (A19, OLAE, CTE, CAD), voilà les MAETER (Mesures Agri Environnementales Territorialisées) qui, depuis 2007 prennent le relais des contrats antérieurs. Depuis 1990, ces contrats se sont succédés sur le réseau de Coupures de Combustible du Var, avec depuis quelques années, un appui financier très important du Conseil Général du Var et du Conseil Régional PACA qui ont compensé la baisse des financements de l'Etat, et interviennent avec le complément des crédits européens.



Le CERPAM est opérateur dans le Var et le Vaucluse des MAETER DFCI. Dans le Var, cette opération concerne près de 150 sites, sur 20.000 ha, dont 6.000 ha de coupures DFCI, avec 200 éleveurs ovins, caprins, bovins et équins. Les engagements retenus permettent la gestion de l'herbe ainsi que l'entretien des milieux débroussaillés à différents niveaux de rémunération selon les contraintes de l'éleveur, variant de 60 €/ha/an sur zone de renfort pastoral à 187 €/ha/an sur zone d'appui DFCI. Les contrats avec les éleveurs sont mis en place par l'ADASEA du Var et l'Association des Communes Forestières 83.

Pour tous renseignements : cerpam83@free.fr

Problèmes de réception de cette lettre ?

Pour plus de renseignements :
 Contacter : cerpamweb@wanadoo.fr